

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO
Jeudi 28 septembre 2023 à 19h30

à l'UOG, (amphithéâtre Berenstein),
3 place des Grottes, Genève

APE membres présentes : Aïre, Val d'Arve, Saint-Jean, Vieusseux/Franchises, Satigny, Sapay, Grand-Lancy, Montbrillant.

APE membres excusées : Bernex, Ouches-Jardins du Rhône, Genthod

Comité FAPEO : Xavier Barbosa (XB), Laura DI Dio Iacovangelo (LLDI), Jean-François Stassen (JFS)

Présidence de la séance : Isabella Siddiqi (IS) Yasemin SÜRER (YS)

Procès-verbal : Yasemin SÜRER

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé, divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AD du 1^{er} juin 2023

Le procès-verbal est approuvé.

APE Saint-Jean : Souhaite revenir sur un sujet qui avait été traité dans le dernier PV avant les vacances, sur la question des transitions de genre.

IS : ce point sera abordé avec la nouvelle Conseillère d'Etat, Madame Anne Hiltbold, lors de la rencontre prévue le 16 octobre 2023.

XB : a contacté le département et nous sommes dans l'attente de leur réponse car la procédure est en cours de réévaluation.

APE Saint-Jean : L'APE Indique que l'APE de Versoix les soutient concernant la procédure de transition de genre.

3. Bilan de la rentrée scolaire 23-24 :

IS : Pour cette rentrée il y a 82'060 élèves, pour l'école primaire 39'278, pour le cycle d'orientation 14'416 et pour l'enseignement spécialisé 2'207. Il y a en tout pour cette rentrée 7'981 enseignants, pas tous sont à 100% mais c'est le nombre de personnes qui occupent cette fonction. En tout, il y a eu 390 nouveaux collaborateurs. 112 pour l'école primaire, 155 pour le cycle et 22 pour l'enseignement spécialisé. Ce sont uniquement les chiffres concernant cette rentrée scolaire.

IS : des APE nous ont contacté concernant la canicule. Il y a eu aussi des parents qui ne sont pas forcément membres d'une APE, qui nous ont contactés concernant la chaleur dans certaines classes. C'était déroutant non seulement pour les élèves mais pour les enseignants également. Est-ce que de votre côté cela a posé un problème ?

APE Val d'Arve : A l'école du Val d'Arve, ils sont allés à la piscine de Carouge, 2 après-midis. Notre concierge avait mis des jets d'eau dans le préau pendant les récréations, les enfants se rafraîchissaient. Cependant, ils n'avaient pas reçu d'information officielle de la direction en amont, juste le jeudi.

APE Sapay : Ils ont reçu l'information, en même que l'APE du Val d'Arve.

APE Vieusseux / Franchises : Ils ont reçu l'information jeudi matin pour l'après-midi, elle a été contactée par l'école pour qu'on l'informe qu'elle pouvait venir récupérer son enfant si elle le souhaitait.

IS : Ce que nous constatons, c'est qu'il y a des établissements qui n'avaient pas reçu d'information jusqu'au jour-même. D'autres qui l'ont reçue plus tard.

APE Aire : L'information a été reçue mercredi soir par sms de la part de l'enseignante. Pour d'autres c'était un courrier qui a été envoyé de la part de la direction.

IS : C'était un choix que les parents avaient, soit de le garder ou la possibilité de l'envoyer à l'école. En sachant que aucun enfant n'a souffert de déshydratation à cause la canicule. En revanche, il y a certains cycles qui ont fait des cours de gym en pleine chaleur.

APE Aire : Ce que l'APE ne trouve pas correct, c'est que quand elle est au travail son enfant est obligé d'aller à l'école alors que d'autres élèves ont la chance d'être libérés. Il le vit comme une punition. Elle ne trouve pas cela équitable. Si elle avait été au courant plus tôt, elle aurait pu s'organiser différemment.

IS : Concernant les flyers, nous avons eu la chance d'avoir l'autorisation de Zep pour le design de nos nouveaux flyers. Toutes les APE membres de la FAPEO peuvent bénéficier et diffuser ce flyer. On peut le personnaliser avec vos logos et code QR pour les cotisations par exemple.

Il y a eu aussi la journée à pied à l'école : beaucoup d'APes ont été très actives, elles ont organisé de chouettes manifestations. Cela a toujours un succès également auprès des politiques. L'année prochaine elle aura lieu aussi la 3^{ème} semaine de septembre.

L'argent est aussi un sujet à aborder, sur l'ensemble des APE de la FAPEO, il y a 22 APE qui n'ont pas encore versé leur cotisation de l'année scolaire dernière. Anne avait envoyé un rappel avant de partir fin juin et sur les 22, 12 n'ont pas encore réglé. Aujourd'hui Si la FAPEO ne touche pas les cotisations, on ne peut rien faire, on ne peut pas payer les différentes activités, on ne peut pas vous aider. Si vous pouvez toucher quelques mots à votre trésorier/ trésorière ou autre responsable de votre comité.

APE Val d'Arve : Demande si les assemblées générales se font en début d'année ou plutôt en fin d'année ?

IS : Cela dépend des APE, il y en a qui les font en fin d'année scolaire, d'autres qui les font en début d'année scolaire, ou avant la fin de l'année civile. Tout dépend de comment vous souhaitez fonctionner. Il n'y a pas de règle, le plus important c'est que vous puissiez le faire pas trop tard après la rentrée.

Nous avons eu jusqu'à présent des séances de délégation avec l'ancienne conseillère d'état en charge du DIP Anne Emery-Torracinta. C'est Madame Anne Hiltbold dorénavant, mais nous ne l'avons pas encore rencontrée. C'est prévu le 16 octobre 2023. S'il y a des sujets que vous souhaitez aborder, autres que les sujets cités, qui sont un peu le condensé des différents sujets.

La question des sorties scolaires, il y a toute une série d'articles qui ont paru, dans le 20 minutes et dans la Tribune de Genève. La problématique est que jusqu'à maintenant les sorties scolaires étaient financées en partie par le DIP, en partie par les communes et jusqu'à 2022 les parents contribuaient aussi quelque chose. Depuis 2022, il y a eu un arrêté du tribunal fédéral que les parents ne peuvent plus être sollicités, sauf pour les camps avec nuitées. La magistrate a décidé de combiner les soutiens qui viennent de l'Etat et des communes. L'enveloppe générale est distribuée uniquement par l'Etat. La DGEO va verser directement aux différentes classes et ils ont décidé de faire des budgets différents pour les petits degrés et les grands degrés. Ils ne touchent pas le même montant par jour, avec pour résultat que la moyenne générale est inférieure à ce que beaucoup d'écoles touchaient précédemment. La SG déplore que les propos relatés dans la Tribune ne soient pas contextualisés correctement car nous n'avions pas été informés concernant les calculs exacts du financement de ces sorties.

Nous abordons un autre point qui est la transition de genre des élèves en EP, sujet qui a été débattu lors de nos dernières AD. Comme promis lors de la dernière assemblée, notre co-président XB a contacté le secrétaire général adjoint pour demander si on pouvait avoir accès à la procédure interne dans son ensemble. Pour qu'on puisse en tant que FAPEO communiquer de manière informée à l'ensemble des APE. La réponse est arrivée aujourd'hui (28 septembre 2023), ils sont entrain de modifier la procédure interne. Ils font un bilan. La réponse c'est : Non, on n'a toujours pas l'autorisation de rendre public ce document interne. En revanche, ils ont noté le fait que nous souhaitons absolument vous informer de manière plus précise.

APE Saint-Jean : Effectivement, ils passent leur temps à dire que c'est en révision, ils l'écrivent en permanence. On a l'impression que c'est une procédure qui n'est pas active, alors qu'elle l'est. Elle craint que ce soient des paroles dilatoires. Nous à l'assemblée générale, nous avons débattu de cette procédure c'était l'un de nos points. L'assemblée générale a voté à l'unanimité qu'elles souhaitent que cette procédure soit purement et simplement retirée.

IS : Étant donné que vous êtes la seule APE à avoir eu accès à cette procédure, le 16 octobre nous allons aborder le sujet avec la magistrate. On lui fera part des questions et autres retours.

APE Vieusseux / Franchises : Nous avons eu une maman qui nous a fait part de cette situation. Elle a remarqué que l'information au cours d'éducation sexuelle n'était pas du tout le même. Il y a eu des situations qui se sont déroulées dans l'école, il y a eu des informations qui ont circulé et les parents n'ont pas du tout reçu d'information à ce sujet. La maman disait comment devons nous réagir devant nos enfants qui viennent nous raconter des choses, car on ne sait pas ce qui est vrai ou faux. Cela a beaucoup perturbé les petits, ce sont des élèves de 3P- 4P. L'enfant en question est passé dans toute les classes avec le directeur, il a présenté l'enfant en expliquant que ce n'est plus un garçon mais une fille. Nous n'avons pas eu plus de détail, est-ce la volonté des parents ? Comme maintenant c'est une fille, elle utilise les toilettes des filles et les autres filles sont gênées, ça a créé un malaise. Il n'y a pas de suivi, d'échanges, ni d'explications. Pleins de situations où les enfants sont perdus. On entend beaucoup de choses mais on ne sait pas ce qui a été réellement dit aux enfants.

IS : C'est dans ce genre de situation, que la communication est importante pour pouvoir informer les parents pour qu'ils sachent comment en parler à leurs enfants.

JFS : Si on remonte cette information lors de la rencontre avec la conseillère d'état, ce sera bien de savoir ce qui a été fait, ce qui a été dit, pour expliquer de façon concrète, ce qui s'est passé.

APE Vieusseux / Franchises : Cette situation c'est passé il y a 2 ans, mais nous avons abordé le sujet récemment.

JFS : Est-ce que l'élève est toujours dans l'école ?

APE Vieusseux/Franchises : Oui, l'élève est toujours dans l'école en tant que fille sous un autre prénom.

JFS : Ce à quoi il faut faire attention, c'est que ces enfants ne subissent pas de rejet de la part des autres.

IS : Nous avons pris note de la situation, nous allons en parler avec la magistrate.

APE Saint-Jean : Dans notre assemblée générale, le point qui a découlé de la procédure, qui est venu en premier plan dans les jours qui ont précédé et suivi, ce sont effectivement les cours d'histoire à la vie qui se déclinent en 4P, 6P et 8P. Or, l'information notamment pour les 6P a été contradictoire pour les parents. Nous avons reçu un mail dans lequel il y avait 4 points abordés, puis à côté ils ont envoyé la plaquette il y avait 6 points à aborder. Les 2 points manquants, les 2 points les plus contentieux, l'identité et l'orientation, il y avait déjà une différence dans les 2 documents envoyés par le SSEJ. Ensuite, j'ai demandé et envoyé un courrier au SSEJ la liste a été très longue, le programme s'est densifié d'une communication à l'autre. Lors du débat de l'assemblée, les parents aujourd'hui sont dans une position d'inconfort. Ceux qui ont participé souhaitent aujourd'hui participer au cours, savoir ce qui se dit réellement.

IS : Est-ce qu'il y a eu une séance, est-ce qu'on vous a proposé une séance en amont pour vous dire ce qui allait se dire en classe ?

APE Saint-Jean : Non, ce qui a été dit pendant la séance cela concernait les 4P.

APE Vieusseux/Franchises : J'ai été à cette réunion qui regroupait les parents des 4P mais qui couvre les cours en 4P, 6P et 8P. Il y avait très peu de parents. J'ai trouvé que c'était très bien expliqué, ces moments sont un accès à l'ouverture sans jugement, je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de parents.

APE Aïre : Est-ce qu'il y a eu un mail ? Car j'ai vu passé un mail du SSEJ. J'ai assisté à la réunion des 4P, il y a eu effectivement très peu de parents. J'ai trouvé les intervenant super.

IS : une APE m'a contacté par rapport à ces cours et m'a mentionné que des parents qui avaient fait aussi part de question par rapport à ça. Ai envoyé un courriel à la SSEJ. J'ai essayé de les joindre par téléphone pour savoir si on pouvait recevoir le cours. Je vais envoyer une demande par écrit et c'est un sujet qu'on va réaborder et pourquoi pas faire venir un intervenant pour que cela nous permette de mieux répondre.

XB : Concernant, les sorties scolaires je pense que d'un côté il y a un souci d'économie. Il y a aussi le fait que du moment que l'école a toujours été gratuite pour tous. Maintenant, ils sont obligés de l'appliquer à la suite de ce qui s'est passé en Thurgovie. Les parents subviennent seulement aux besoins de nourriture. Le DIP n'ayant pas assez de sous pour subventionner les sorties scolaires s'est tourné vers les communes. Les communes ont accepté, ils peuvent bien donner de l'argent mais pour tout le monde, si c'est que pour 5 enseignants ce n'est pas la peine. Les communes réclament l'équité de traitement. Les pourparlers ont été compliqués pour obtenir des subventions pour la répartition.

IS : Concernant la communication, on va essayer d'obtenir un maximum d'informations.

JFS : Le fait que certaine procédure ne soit pas publiable, cela peut entraîner des soucis. Il faudrait expliquer pourquoi la procédure ne pourrait être pas publique, quelle est la raison qui fait que la procédure ne peut-être pas publiée.

XB : Cela fait une année qu'ils sont entrain de communiquer pour que la procédure puisse être public. Le fait qu'il y ait une nouvelle conseillère d'état qui reprend le dossier cela prend un peu plus de temps. Le bilan est en cours, elle attend que tout soit finalisé avant de la transmettre à tout le monde.

IS : Le dernier point que je souhaitais remettre sur la table, c'est concernant le harcèlement. Car j'ai assisté, à un Café Parents et une rencontre avec les parents pour l'APE de Pré-Picot et ensuite avec l'école des parents. On s'est rendu compte que les parents posaient les mêmes questions qu'il y a 10 ans en arrière. A l'époque, il y avait un certain nombre de mesure qui étaient obligatoires dans toutes les écoles, des séances qui étaient organisées pour les enseignant.e.s, les animateurs/trices du GIAP, le concierge et évidemment la direction, patrouilleuses scolaires et les APE. Ils avaient une formation qui expliquait quels étaient les signes de détresse. Un enfant peut être en détresse en étant harceleur, cible ou témoin.

APE Vieusseux / Franchises : Il y a un point qui nous fais beaucoup réagir, nous sommes dans un quartier ou il y a énormément de chantiers. Nous avons fait pas mal de choses avec quelques petits succès. Le fait qu'il y ait beaucoup de chantiers cela diminue la sécurité des enfants autour de l'école.

IS : les enfants ont tendance à vouloir chercher des raccourcis, les camions ne font pas forcément attention. Ils se trouve que nous allons aussi rencontrer Mme Christina Kitsos, Nous allons la rencontrer le 16 car elle est aussi notre interlocutrice du Pedibus.

APE Aïre : C'est un sujet qui revient de manière récurrente, nous avons eu de la chance de faire partie de l'enquête sur la mobilité routière qui a été organisé par l'ATE. Nous avons reçu un questionnaire et des recommandations mais depuis, plus rien.

LDDI : Ce qu'on avait fait auparavant quand j'étais au Libellules, nous sommes tombés sur une année électorale. Nous avons fait le même trajet que les enfants et nous avons photographié ce qui n'allait pas. On a fait un dossier et nous l'avons envoyé à la commune.

IS : Pour les personnes qui ont ce genre de problème envoyez-nous un courriel avec des photos des endroits qui ne vont pas.

APE Grand-Lancy : On a été mis en copie dans un courriel, car l'école Lancy Pont Rouge a ouvert et il y a des passages qui ne sont pas sécurisés.

IS : Avant qu'Anne ne s'en aille, nous sommes allées à une séance pour les parents des 2 écoles, pour parler d'une éventuelle nouvelle ligne de Pedibus, car avec un Pedibus on peut mieux assurer la sécurité des enfants et leur enseigner le comportement le plus sécuritaire. Malheureusement il n'y avait qu'une seule maman présente. C'est assez compliqué parfois de créer des solutions avec les parents s'ils ne sont pas acteurs ou motivés.

4. Infos du comité et du secrétariat général :

IS : Comme mentionné en début de séance, il est un peu difficile de reprendre un poste qui a été assuré pendant 15 ans avec autant de brio, c'est un gros défi. Ce qu'Anne a fait c'est de donner les informations globales. Petite présentation, j'ai été présidente de l'APE de Satigny pendant 5 ans et demi. Actuellement, ce qui compte le plus pour moi c'est le bien-être des élèves, de contribuer à ce que cela se passe le mieux possible pour eux. N'hésitez pas si vous avez la moindre question, le secrétariat général c'est Yasemin et moi qui sommes là pour vous. Il y a des heures de permanence, si vous nous contactez et que nous ne répondons pas tout de suite, vous pouvez nous laisser un message et on vous recontacte.

5. Divers :

XB : J'ai été à la conférence de presse en début d'année de Mme Hiltbold je voulais vous donner quelques informations. Son but, c'est de privilégier la santé des jeunes, le harcèlement, le cyberharcèlement, l'orientation qui concerne les cycles d'orientation elle va certainement relancer la réforme sur le cycle et mettre l'accent sur la formation professionnelle. Il y avait des choses qu'elle ne savait pas.

IS : J'ai reçu une demande d'une APE qui mentionne : « Nous cherchons à optimiser la collecte des cotisations annuelles et la gestion de la liste de nos membres, est-ce que vous avez des recommandations sur les outils à utiliser ? » Nous envisageons Twint pour faciliter la gestion des paiements par exemple. Savez-vous si des APE l'utilise ? Savez-vous s'il existe une solution pour garder les coordonnées des membres ? Pour faciliter l'envoi des courriers électroniques. Tout conseil serait la bienvenue. Vous vous avez chacun une manière différente de faire.

APE Val d'Arve : Nous sommes entrain de tester différentes manières de procéder, nous avons eu une réunion de parents ou nous nous sommes présentées et parler des moyens financiers, car si nous n'avons personnes qui cotisent, nous ne pouvons pas faire de projet pour les enfants.

IS : Auparavant, il était difficile d'obtenir des adresses mails, nous avons fait un gros travail de récolte d'informations. Aujourd'hui il y a probablement des changements en lien avec la nouvelle loi sur les données. Toutes les APE et APECO ont en revanche la possibilité d'obtenir les étiquettes avec les adresses des élèves des classes de leur/s école/s via la FAPEO.

APE Aire : Il y a eu récemment la réunion de parents de mon enfant, j'avais demandé la liste des parents de la classe et on a refusé de me la communiquer. Auparavant, on recevait un papier qui nous demandait si on était d'accord ou non de donner nos informations.

JFS : Cela ne rend pas les choses impossibles. Il y a quelques choses à faire, la chose principale c'est de demander aux personnes qui donnent leur adresse avec leur consentement.

IS : Il est 21h30, elle remercie l'assemblée et clôt la séance.